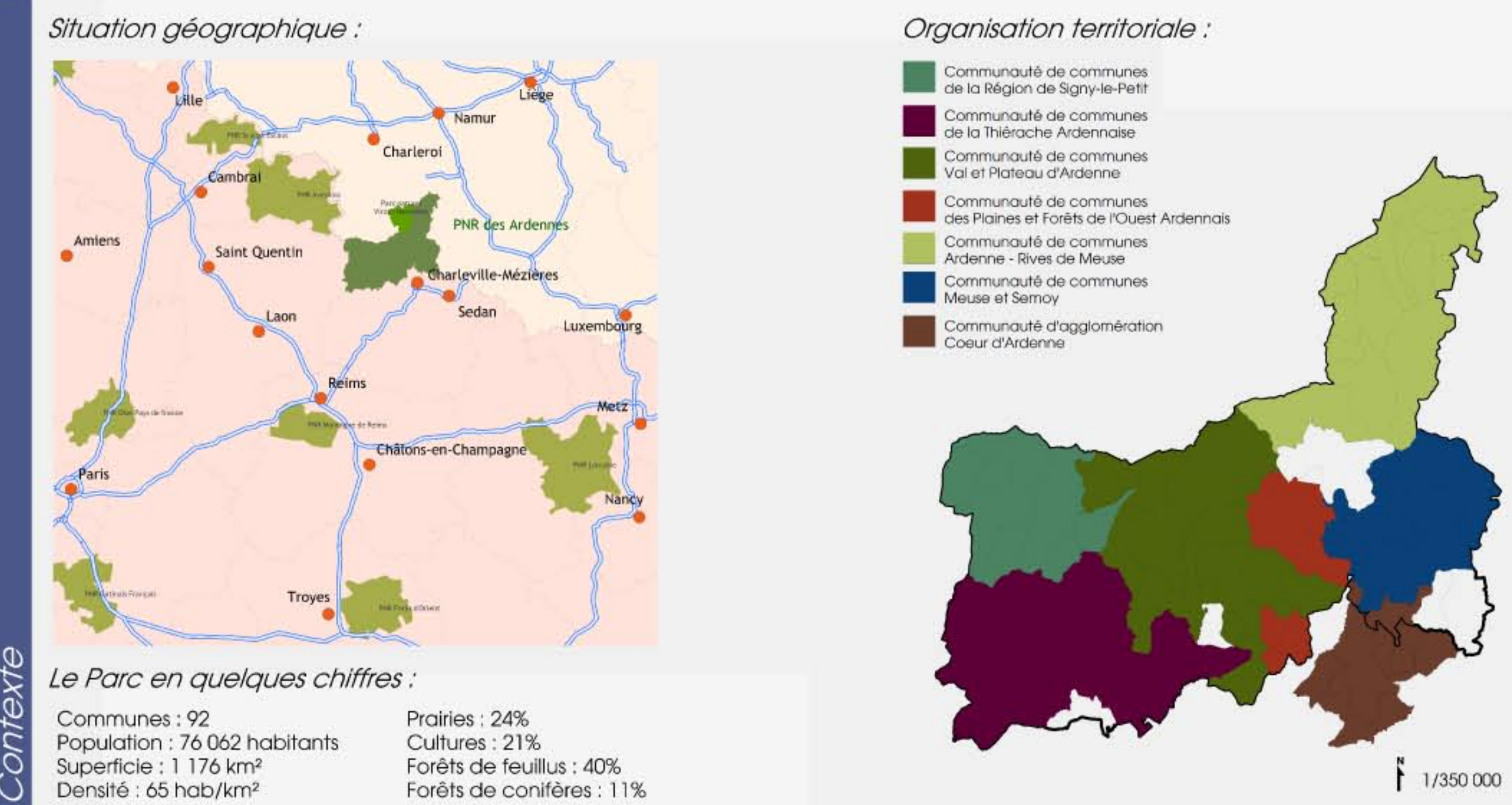




Plan de Parc du
Parc naturel régional des Ardennes



Une autre vie s'invente ici...



Axe 1
Diversifier l'activité économique en valorisant durablement les ressources du territoire

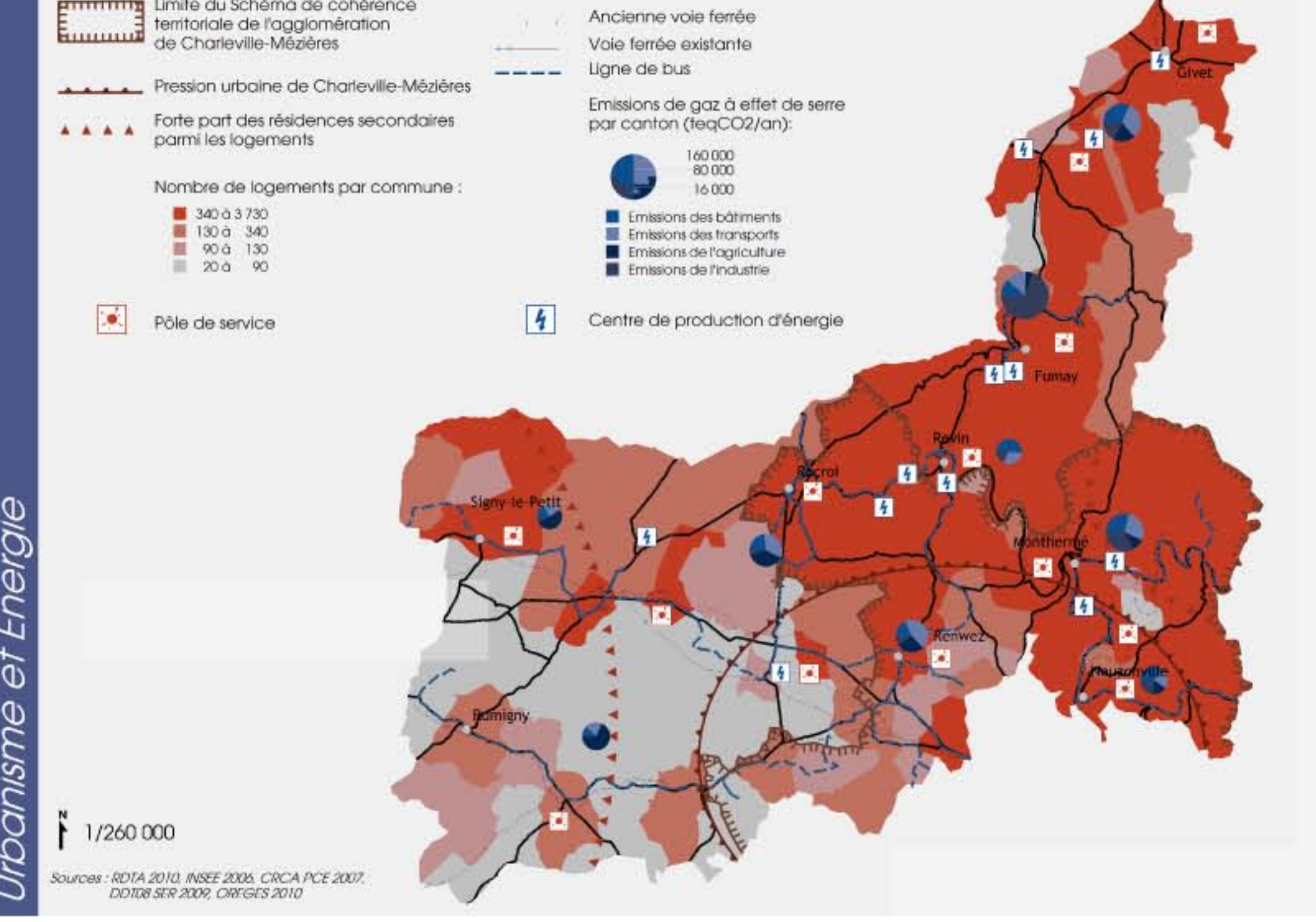
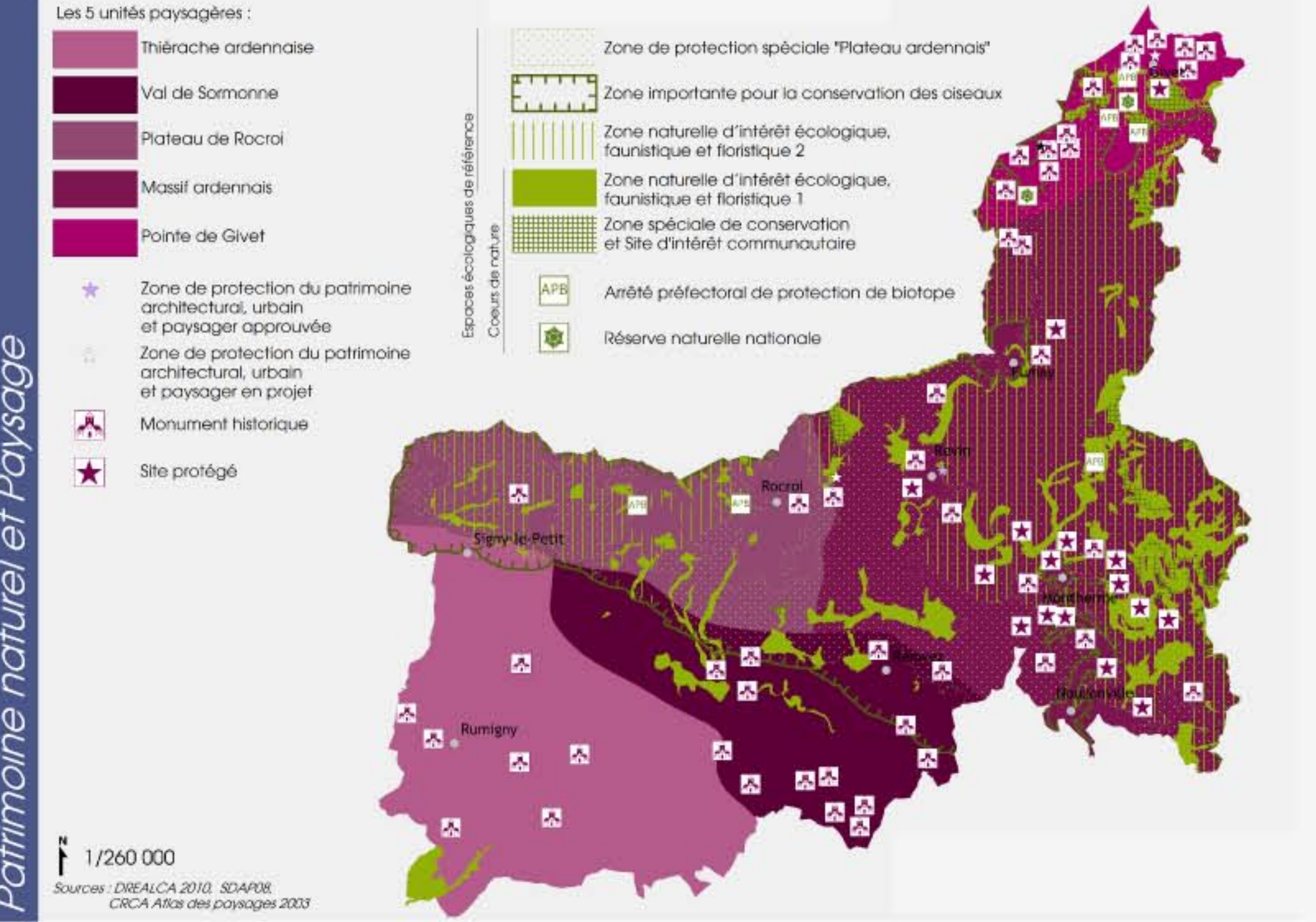
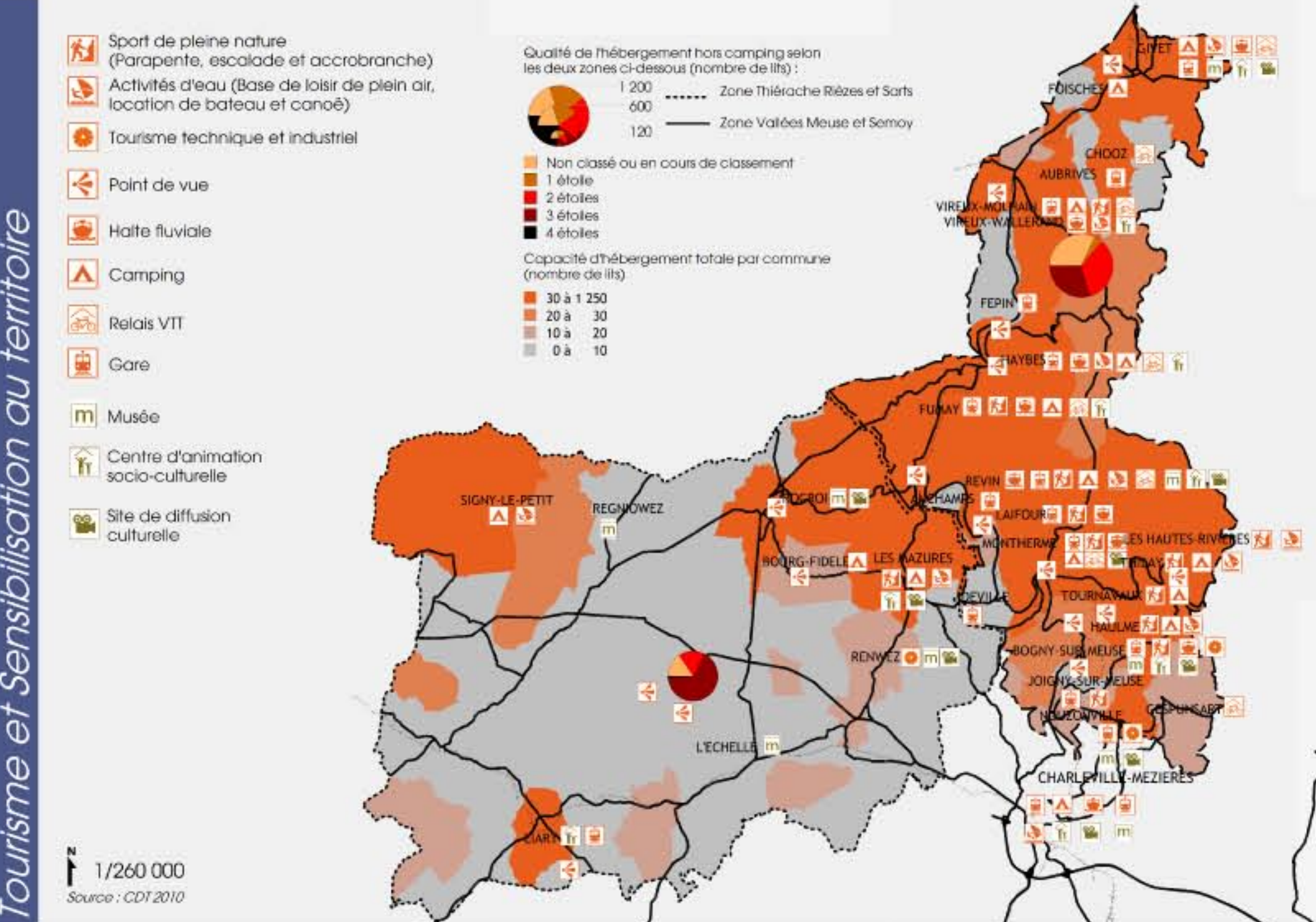
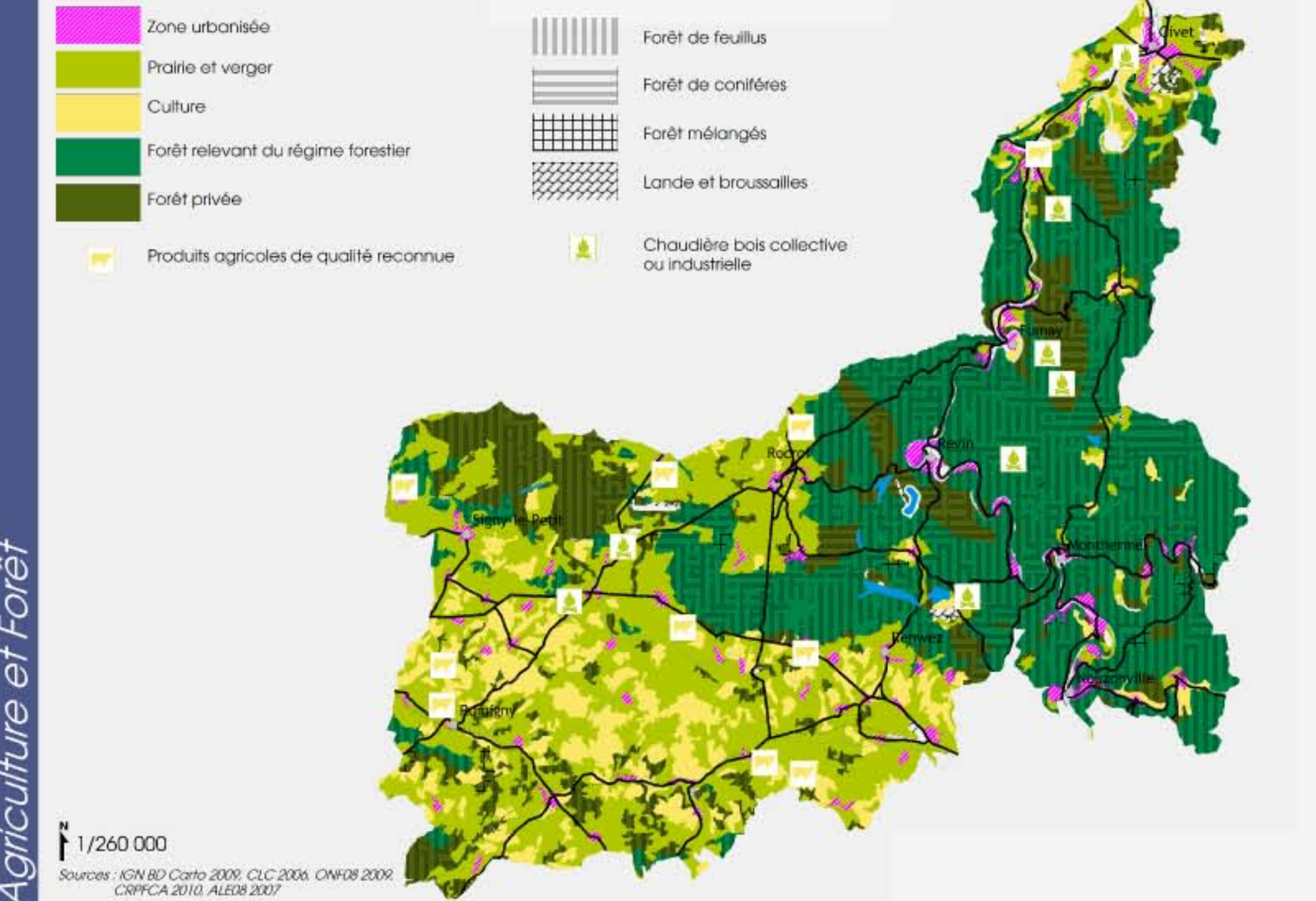
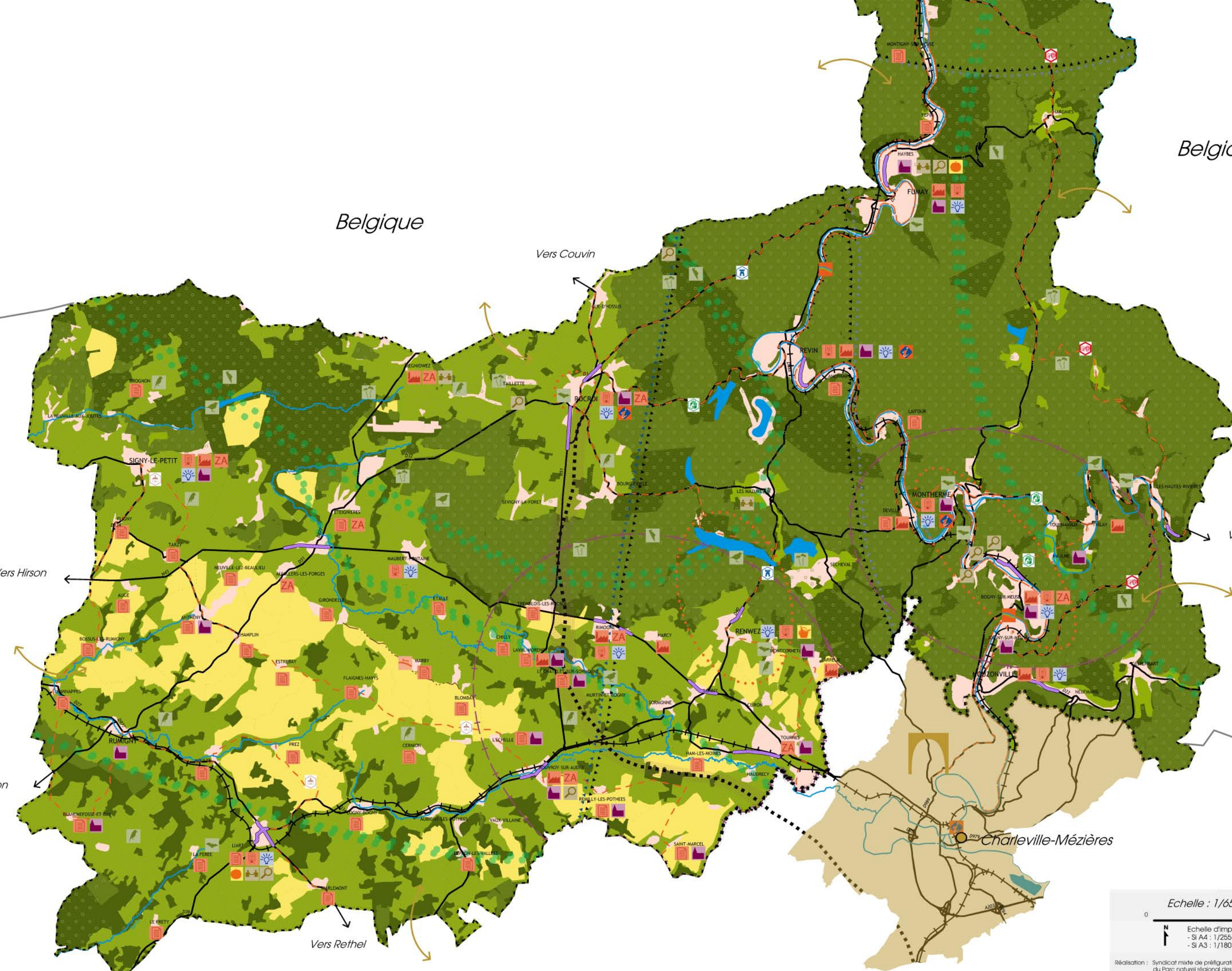
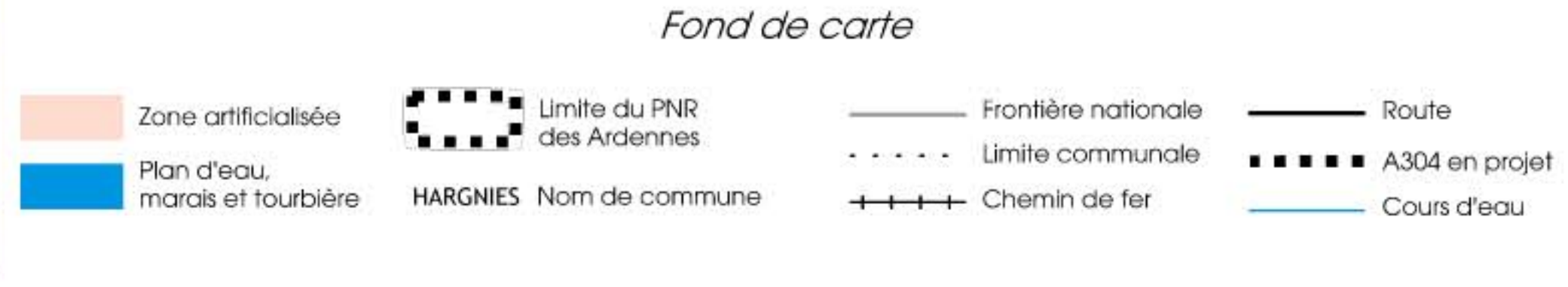
- Valoriser de manière durable les ressources du territoire
- Faire du tourisme un nouvel axe de développement économique
- Ressource forestière privée à identifier et à mobiliser
- Gestion sylvicole publique à soutenir
- Bois de haies dont les potentialités économiques sont à évaluer
- Zone d'agriculture extensive à maintenir et à soutenir
- Structures végétales à restaurer
- Circuit court et vitrine à accompagner et à renforcer
- Verger à variétés locales dont le réseau est à développer
- Espace touristique d'intérêt patrimonial à conforter
- Itinéraires touristiques à animer et à connecter :
 - Route des églises fortifiées de Thiérache
 - Route des fortifications
 - Route des légendes de Meuse et Semoy
 - Route Rimbaut Verlainne
 - Route Rimbaut
 - Voie verte
- Relais d'accueil et d'information touristiques à accompagner

Axe 2
Révéler et préserver la richesse des patrimoines naturel et paysager et accompagner les mutations environnementales

- Faire apprécier la richesse des milieux naturels
- Préserver et gérer le patrimoine paysager
- Espace écologique de référence à gérer en partenariat
- Continuum et corridor écologiques à conforter
- Habitats des espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial à protéger :
 - Espace forestier
 - Lande humide et Tourbière
 - Cavité
 - Pelouse rocheuse
 - Bocage
 - Coteau calcaire
 - Cours d'eau
- Espace paysager de caractère à gérer en concertation
- Aménagement lié à l'A304 à accompagner
- Entrée ou traversée à intégrer dans le paysage
- Site patrimonial d'intérêt prioritaire à préserver et à valoriser
- Favoriser une gestion économe des ressources
- Economie d'énergie hors "bâtiment" à soutenir :
 - Zone à priorité "Agriculture"
 - Zone à priorité "Industrie"
 - Zone à priorité "Transport"
- Consommation énergétique publique et inter-modalité à étudier en priorité

Axe 3
Agir en faveur de l'identité et de la qualité de vie des Ardennes en impulsant des partenariats solidaires

- Conforter la qualité des offres de services et d'habitat
- Animer le territoire et fédérer les publics autour de l'identité locale
- Pôle de services à accompagner prioritairement en urbanisme
- Commune à doter d'un document d'urbanisme
- Zone d'activités à qualifier en priorité
- Fiche urbaine à résoudre en priorité
- Acteur local de l'éducation à l'environnement à mettre en réseau
- Outil d'interprétation à développer
- Dynamiser les échanges et la coopération entre les acteurs des territoires
- Echange avec les autres territoires à dynamiser
- Echange avec la ville-porte (Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières Cœur d'Ardennes) à dynamiser



Légende du plan de Parc